



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

CERTIFICAT



L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

**le Règlement de la marque figurative individuelle «
fondue moitié-moitié »**

sont respectées par:

Vacherin fribourgeois SA - VAFSA
Rue de l'Industrie 3
1630 Bulle

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

Fondue moitié-moitié

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2024

No enregistrement OIC-FMM-FABR-1122-70496

Lausanne, le 16 novembre 2022

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann
Président

Robin Zambaz
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.